

## Séance du 11 octobre 2011

Le onze octobre deux mille onze, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par Mme le Maire, se sont rassemblés à la mairie sous sa présidence.

Date de convocation : 04 octobre 2011

Date d'affichage : 18 octobre 2011

Etaient présents : Mme HENRY Marylène ; MM CORON Bruno, PATIN Bernard ; Melle PAISANT Nadège ; MM DUFORT Erik, LEROUXEL Henri, PACARY Michel ; Mme LEDOUX Malika ; MM DUPONT Henri, ALLIX Gratien ; Mme L'ORPHELIN Pierrette.

Etaient excusés : M. BOURGE Pierre (procuration Mme HENRY) ;  
Melle LEVALLOIS Mireille (procuration Mme LEDOUX) ;  
M. LEMERRE Eugène (procuration M. DUPONT) ;  
M. BOURDON Noël (procuration Melle PAISANT).

M. PATIN, nommé conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

### I. Projet Résidence personnes âgées

M. MAUFRA, architecte désigné par Manche Habitat pour réaliser les plans de la résidence des personnes âgées, n'a pas été en mesure de venir les présenter au Conseil Municipal comme initialement prévu.

Des divergences de vues sont apparues avec l'architecte des Bâtiments de France, ce qui a obligé M. MAUFRA à modifier trois fois sa présentation. En dernier ressort, l'architecte des Bâtiments de France a demandé une maquette en carton pour mieux appréhender le projet.

De son côté, M. DESPLANQUES, directeur de Manche Habitat ayant formulé des réserves, la version définitive ne pouvait pas être au point pour la réunion prévue ce jour mais le sera pour le 24/10/2011.

### II. Emprunt

Mme le Maire fait état des propositions de plusieurs banques (Caisse d'Épargne, Crédit Mutuel et Crédit Agricole) contactées en vue d'un emprunt de 63 000 €. Les banques ne peuvent garantir leurs propositions au-delà du 15/10/2011.

La Commission des finances s'est réunie le 06/10/2011 et a examiné différentes solutions portant sur des durées de 15, 10, 8 ou 6 ans. Elle s'interroge néanmoins sur la durée à retenir et propose de recueillir l'avis de M. LASRI, comptable du Trésor. Notre commune étant peu endettée, ce dernier conseille la proposition du Crédit Mutuel.

Après discussion, le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour retenir la proposition du Crédit Mutuel.

### Réalisation d'un emprunt pour assurer des investissements de 2011. (reçu le 14/10/2011)

**ARTICLE 1 :** Mme le Maire de CARANTILLY est autorisée à réaliser auprès de la **CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL** de Maine-Anjou, Basse-Normandie, 43, Boulevard Volney à LAVAL (53), un emprunt de 63 000 euros dont le remboursement s'effectuera sur la durée de 10 ans. Ce concours s'inscrit dans le plan de financement fourni au prêteur.

**ARTICLE 2 :** Le taux nominal de l'emprunt sera de 3,67 %, en taux fixe, en mode d'amortissement constant du capital (échéances dégressives).

Le taux effectif global ressort à : 3,705 %.

Le montant de capital remboursé trimestriellement s'établira à 1 575 euros.

La mise en place de ce concours est assortie de 100 € de frais de dossier qui seront déduits lors de la première mobilisation des fonds.

**ARTICLE 3 :** Le Conseil Municipal s'engage, pendant toute la durée du prêt, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les ressources nécessaires pour assurer le paiement des annuités et à inscrire en priorité, en dépenses obligatoires à son budget les sommes nécessaires au règlement des échéances.

**ARTICLE 4:** Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à intervenir au nom de la commune à la signature du contrat de prêt ainsi qu'à sa mise en place.

### **III. Affaires diverses**

- Livret de cartes postales : Mme le Maire informe qu'un livret de cartes postales présentant chaque commune de la Communauté de Marigny va être édité en fin d'année. Il est d'ores et déjà possible de le réserver près de la mairie.
- Voirie : Suite à la demande des services départementaux du Conseil Général, un empiérement va être réalisé sous le panneau d'entrée d'agglomération route de Marigny.
- Cérémonie du 11 Novembre : M. DUPONT demande si l'organisation de la cérémonie du 11 novembre prochain est bien en cours. Mme le Maire informe qu'elle va rencontrer M. Gilbert RICHARD demain pour en finaliser son déroulement.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Marylène HENRY	Le Secrétaire, Bernard PATIN
Pierre BOURGE PP M. HENRY	Henri DUPONT
Bruno CORON	Gratien ALLIX
Nadège PAISANT	Mireille LEVALLOIS PP M. LEDOUX
Erik DUFORT	Eugène LEMERRE PP H. DUPONT
Henri LEROUXEL	Pierrette L'ORPHELIN
Michel PACARY	Noël BOURDON PP N. PAISANT
Malika LEDOUX	